

LETTRE DE LIAISON

des militants combattant
pour le **Front Unique**
des syndicats de l'enseignement public

N°208
11 janvier 2013

ISSN 1245-0286

www.frontunique.com

Malgré l'opposition de la direction de la FSU, le rejet par les enseignants du projet de loi Peillon, le rejet de la « réforme des rythmes scolaires » trouve à l'initiative du courant Front Unique un écho jusqu'au Bureau National de la FSU

Intervention du représentant du courant Front Unique au BDFN du 7 janvier 2013

Le projet de loi Peillon a été communiqué aux organisations syndicales quelques jours avant les congés de fin d'année – au moment où Peillon pouvait espérer le niveau de réactivité le plus bas possible : le moins que l'on puisse dire, c'est que ce projet lève tout équivoque sur les intentions du gouvernement.

Sauf à se féliciter des bons sentiments qui sont de rigueur dans tous les projets de contre-réformes, ou à considérer comme une « avancée » le fait qu'un ministre de la Vème République s'arroge le pouvoir de « réformer » par décret, plus rien ne justifie la poursuite du « dialogue » sur le terrain du gouvernement.

En effet :

- **le projet Peillon prolonge et aggrave toutes les contre-réformes de l'UMP depuis la loi Fillon de 2005** : le « socle commun », la réforme des lycées, celle des LP, etc. ;

- il programme la **casse du cadre national de l'enseignement public** : « projets éducatifs territorialisés », transfert de la carte de la formation professionnelle aux régions, renforcement des « contrats d'objectifs » pour contraindre chaque établissement à la mise en place des contre-réformes, sous peine d'être asphyxiés financièrement ;

- il **ouvre en grand les portes de l'enseignement public au patronat** – sous couvert de « représentants du Conseil Economique et Social » ou de « personnalités qualifiées » - à tous les niveaux, du contrôle des programmes et des enseignements jusqu'aux conseils d'administration des collèges et lycées ;

- il **installe la précarité comme voie d'accès principale, sinon incontournable, au métier d'enseignant** – puisque ce seraient les « emplois d'avenir » qui constitueraient le vivier de recrutement privilégiés dans les nouvelles ESPE se substituant aux IUFM ;

- il induit la **casse des statuts nationaux**, avec la disparition programmée de pans entiers du corps enseignant et des personnels – pas seulement les Co-psy, ou les CPE, mais aussi les professeurs des disciplines artistiques ou de technologie par exemple – la fin des spécialités disciplinaires, le développement de la polyvalence dans le second degré sous couvert d'« expérimentations ».

Les dirigeants de la FSU en ont conscience : faute de pouvoir pointer de réelles « avancées » devant les collègues, on nous parle désormais de revendiquer des augmentations de salaires.

Mais où allez-vous les trouver, ces augmentations, quand Peillon prévoit de rémunérer les futurs stagiaires à 900 euros par mois, bourses comprises ?

Où sera l'augmentation pour les enseignants de l'éducation prioritaire, quand Peillon prévoit de dé-labelliser tout ce qui reste des ZEP, ce qui signifie une perte nette de près de 100 euros mensuels pour les enseignants de ces zones ?

La vérité, c'est que la seule promesse de Peillon, c'est de discuter d'une « redéfinition des missions » des enseignants !

Le **projet de décret sur les « rythmes scolaires »** que Peillon soumet au Conseil Supérieur de l'Education de demain constitue une application anticipée du projet de loi : ainsi, l'aide individualisée est maintenue sous un nouveau nom... dans le cadre des « projets éducatifs territoriaux ».

Mais surtout : ce projet impose bel et bien aux professeurs des écoles une demi-journée supplémentaire le mercredi matin. **Et là, il n'est pas besoin d'argumenter : l'immense majorité de la profession est opposée à ce projet.** Les collègues n'en veulent pas !

Ils l'ont exprimé clairement, non seulement dans leurs réponses à l'enquête nationale du SNUipp, mais plus encore en manifestant en nombre, à Paris, avant les congés, derrière un front unique de tous les syndicats du département sur le mot d'ordre de **retrait du projet de décret sur les rythmes scolaires.**

En conséquence, il est clair que le débat de ce BDFN ne peut être résumé à la question de savoir si la journée du 31 janvier sera une journée de grève ou une promenade - quand on voit que l'appel intersyndical consacre un paragraphe entier à féliciter le gouvernement sur les « avancées » prétendues de sa politique, on se demande bien pourquoi il faudrait manifester !

C'est encore moins de déterminer quel vote consultatif la FSU doit émettre dans les organes du « dialogue social ».

La question centrale, c'est celle des revendications ; c'est de savoir si les dirigeants de la FSU vont envoyer un nouveau feu vert à ce gouvernement, ou bien s'ils vont préparer les collègues à l'affrontement indispensable.

Je demande donc que soient soumis au vote :

- l'exigence du **retrait du projet de loi Peillon**
- l'exigence du **retrait du projet de décret sur les « rythmes scolaires »**

Résultats du vote : pour : 10 (dont FU, EE, Emancipation et URIS) ; contre : 14 (dont les responsables nationaux UA SNES, SNEP, SNUIPP) ; abstentions : 4 ; non participation au vote : 8

Quelques interventions dans la discussion :

Daniel Robin (secrétaire général SNES), Serge Chabrol (secrétaire général SNEP) : *"dire qu'on veut le retrait du projet Peillon c'est dire qu'on préfère Darcos* ». Autrement dit : si vous êtes contre le projet Peillon, vous êtes « de droite » !

Sébastien Sühr (secrétaire général SNUIPP) : *"On ne peut pas prendre le risque d'apparaître comme ceux qui ne veulent jamais que ça change" "La profession est divisée sur la question (des rythmes scolaires)"*

Pourtant la direction du SNUIPP a organisé elle-même un référendum qui montrait que la grande majorité des profs d'école considérait que la question des rythmes n'était absolument pas la question centrale pour améliorer le fonctionnement de l'école primaire. De même la grande majorité était contre le passage de 4 jours à 4 jours et demi !

Une représentante de l'Ecole Emancipée : *"Il faut arrêter de dire qu'on serait pour Darcos parce qu'on est contre le projet Peillon: quand la FSU a-t-elle combattu les réformes Darcos?"*, puis s'adressant au secrétaire national du SNUIPP : *"Si tu crois vraiment ce que tu dis sur les rythmes scolaires, il va bientôt te falloir un service d'ordre pour pouvoir entrer dans les écoles"*

Le secrétaire général du SNETAP (enseignement agricole) a fait savoir que pour son syndicat, la seule question du transfert de la carte des formations professionnelles aux régions justifiait de voter contre, et qu'il avait un "mandat clair" à ce sujet pour les instances du ministère de l'agriculture

Un représentant d'URIS : *"Je suis pour le retrait du projet de décret sur les rythmes scolaires... et une véritable négociation pour une véritable refondation"*

Dans les congrès départementaux de la FSU, puis dans son congrès national, nous invitons les militants, les syndiqués quelle que soit leur appartenance de tendance à amplifier le combat pour que la FSU rejette le projet de loi Peillon et le décret « rythmes scolaires »